

Nouvelles Présidence et Direction de l'association

25 août 2008

Contacts

ALE
tél. : 04 37 48 22 42
info@ale-lyon.org

Le conseil d'administration de l'Agence Locale de l'Energie de l'agglomération lyonnaise a élu **Madame Béatrice Vessiller** présidente de l'association.

Madame Béatrice Vessiller est administratrice de l'ALE de l'agglomération lyonnaise depuis 2005, et succède à Monsieur Claude Pillonel, Président fondateur de l'association depuis 2000.

Madame Béatrice Vessiller sera secondée par **Monsieur Louis-Marie Blin**, qui prend la direction de l'Agence Locale de l'Energie de l'agglomération lyonnaise. Il remplace Monsieur Franck Mabilon, qui a rejoint la Direction Energie de la Ville de Grenoble.



Béatrice Vessiller, 45 ans, urbaniste de formation, est 2^{ème} adjointe au Maire de Villeurbanne et conseillère communautaire du Grand Lyon. Elle a co-piloté l'Agenda 21 du Grand Lyon qui définit la politique de développement durable et a initié le Plan Climat de l'agglomération lyonnaise en 2006. Elle a précédemment travaillé dans l'amélioration de l'habitat ancien, et occupé différents postes au ministère de l'Équipement, notamment en DDE et au CERTU, dans les domaines de l'aménagement et des transports.

Louis-Marie Blin, 38 ans, était auparavant Délégué général du Comité Français de l'Isolation. Il a développé des relations partenariales avec les industriels de l'isolation, des producteurs et distributeurs d'énergie, les pouvoirs publics et l'ADEME. Il a notamment organisé pour le compte du ministère du Logement, les campagnes régionales d'information sur les réglementations thermiques et acoustiques.



L'ALE en bref

L'Agence Locale de l'Energie de l'agglomération lyonnaise (ALE) est une association loi 1901, créée en 2000 par la communauté urbaine de Lyon et l'Europe (programme SAVE).

Les membres de l'ALE sont les collectivités territoriales, les producteurs et distributeurs d'énergie, les bailleurs sociaux, les associations de particuliers (propriétaires, copropriétaires...), les organisations professionnelles.

Ses principaux financeurs sont le Grand Lyon, la Région Rhône-Alpes et l'ADEME délégation Rhône Alpes.

Ancrée sur le territoire et les projets de l'agglomération lyonnaise, l'ALE intervient dans tous les secteurs consommateurs d'énergie, et principalement ceux liés au bâtiment : habitat, tertiaire, PME-PMI...

Ses objectifs principaux sont la maîtrise des consommations d'énergie, le développement des énergies renouvelables, la qualité environnementale des bâtiments et la lutte contre le changement climatique.

Espace Info Energie de l'agglomération lyonnaise (57 communes - 1,3 M d'habitants), elle répond aux demandes d'information, de formation, de communication et d'éducation formulées par les collectivités, les professionnels et le grand public, et met à disposition de tous son centre de ressources et de documentation spécialisé sur la maîtrise de l'énergie, les énergies renouvelables et la qualité environnementale des bâtiments.